

## CAP METIERS DE LA COIFFURE (CAP MC)

### Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de réaliser:

- Un brushing ou une mise en plis
- Une coupe homme.
- Une coupe femme.
- Une coupe enfant.
- Un soin du cuir chevelu.
- Un soin du cheveu et soins capillaires.

### Entreprises d'accueil

- Salon de coiffure

### Public concerné

- Jeunes de 16 à 25 ans, dont la qualification est insuffisante pour pouvoir accéder au métier souhaité.
- Salariés en reconversion professionnelle.
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi.

Mixité des publics et des dispositifs de formation (contrat de professionnalisation, CPF de transition...)

### Prérequis

- **Niveau d'entrée** : Avoir validé la première année de CAP Métiers de la Coiffure.
- **Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.**

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un Contrat de professionnalisation et/ou d'une convention de formation ou à défaut Attestation d'engagement de l'employeur.

Effectif par groupe (min /max) : 12 (en mixité avec des apprentis ou avec des apprenants en formation initiale)

### Formation continue

**Code RNCP** : 34670

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 3  
(cadre européen des certifications)

### Détail de la Formation

2e année du CAP  
Métiers de la Coiffure.

### Durée de la formation

420 heures sur 9 mois.

*Personnalisation du parcours possible  
en fonction des compétences acquises  
et d'éventuelles situations de handicap.*

### Rythme de la formation

- **Rythme** : Formation en présentiel  
(cf. calendrier de formation)
- **Horaires** :  
7h55 - 12h10 • 13h30 - 17h00

### Lieu de formation



### UFA Les 3 Vallées

2 avenue de l'Ermitage  
74200 THONON LES BAINS  
04 50 71 00 73  
agnes.floret@cneap.fr  
www.lycee3vallees.fr

## Contenu de formation

	Matières / Modules
Matières générales	Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique (EMC)
	Mathématiques / Sciences Physiques/ Biologie
	Langue Vivante 1 : Anglais
	Arts Appliqués
	EPS
	Arts Appliqués (facultatif)
Matières professionnelles	Coupe homme
	Coupe femme
	Biologie appliquée
	Technologie Professionnelle (connaissance du milieu pro)
	Ventes / Chef d'Œuvre
	Prévention Santé Environnement (PSE) dont Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

## Méthodes mobilisées

Pédagogie de l'alternance.

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des stagiaire(s) et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi des périodes d'application en milieu professionnel sont mis en place, en particulier le livret de suivi, dont l'utilisation est obligatoire.

Un suivi systématique de la période en entreprise est mené par les formateurs et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>Unité Professionnelles</b>			
<b>UP1 - EP1 : Techniques de coiffure</b>	14	Ponctuel	Pratique & Écrit (6h45)
<b>UP2 - EP2 : Techniques de coiffure</b>	3	Ponctuel	Oral (20 min)
<b>Unités Générales</b>			
<b>UG1 - EG1 : Français, histoire-Géographie, EMC</b>	3	Ponctuel	Écrit & Orale (5h15)
<b>UG2 - EG2 : Mathématiques, Physique-chimie</b>	2	Ponctuel	Écrit (2h00)
<b>UG3 - EG3 : EPS</b>	1	Ponctuel	Pratique
<b>UG4 - EG4 : Langues</b>	1	Ponctuel	Écrit & Orale (1h20)
<b>UF - Arts (facultatif)</b>	1	Ponctuel	Écrit (1h30)

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

## Références\*

	2020-2021
Taux de réussite global	100%
Satisfaction globale Apprenants (Enquête réalisée en fin de formation)	100%

\* Taux moyens au niveau régional (tous statuts formation continue confondus).

## Modalités financières

Éligibilité au CPF : Non

Prise en charge financière selon statut. Nous consulter.

Coût de la formation : 3 840,00 € net de taxes.

## Rémunération du stagiaire en contrat de professionnalisation

L'apprenant perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) :

Âge	Titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau 4 ou plus	Autre
Moins de 21 ans	65% du SMIC	55% du SMIC
21 à 25 ans	80% du SMIC	70% du SMIC
26 ans ou plus	100% du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel (le plus avantageux pour l'apprenant)	

## Dates de la formation

Année de formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant les examens)
1 <sup>re</sup>	2021-2022	-	-
2 <sup>e</sup>	2022-2023	02/09/2022	15/07/2022

## Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du 01/09/2022 au 31/10/2022 (sous réserve de places disponibles).

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- En 1 an : Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur, Mention Complémentaire Styliste Visagiste...

- En 2 ans : en Bac Pro Métiers de la coiffure, Bac Pro Perruquier posticheur, Brevet Pro Coiffure...

### Débouchés professionnels :

- Chef d'entreprise de produits capillaires.
- Coiffeur.
- Coiffeur esthéticien.
- Coiffeur coloriste.
- Coiffeur conseil en image.
- Enseignant en école de coiffure.

## Accès par transport

Gare SNCF à proximité immédiate avec toutes les lignes de bus.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Non.

## Les + de la formation

### • Engagement

Suivi individualisé - Accompagnement personnalisé

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place à la nuité.
- Appart'Hôtels à proximité immédiate

## Matériel / Équipement

- Valise de formation CAP Coiffure (à voir au moment de l'inscription).

## Lieu de formation



### UFA Les 3 Vallées

2 avenue de l'Ermitage  
74200 THONON LES BAINS  
04 50 71 00 73  
agnes.floret@cneap.fr  
www.lycee3vallees.fr

## Organisme de formation :



4 rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire  
04 72 10 94 08  
[cfc@akteap.cneap.fr](mailto:cfc@akteap.cneap.fr)  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
N°SIRET : 503 049 215 00026  
Déclaration d'activité  
enregistrée sous le numéro  
84 69 17362 69.  
Cet enregistrement ne vaut  
pas agrément de l'État.